

CPTS

En
pratique

N°1 – Janvier 2025

Zoom sur les actions « Sport-Santé »

Table des matières

Note au lecteur



Index des thématiques



**Déclinaison d'un programme
prévention avec la CPTS du VAL (31)**



**Parcours thérapeutique d'activité
physique avec la CPTS Toulouse Ouest
(31)**



**Promotion de l'activité physique avec la
CPTS Tarbes Adour (65)**



**Kiné Référent Sport avec la CPTS de
Montpellier 1 (34)**



L'appui du Guichet CPTS



Liens utiles



Note aux lecteurs

Cette publication a pour objet de valoriser et diffuser des retours d'expérience concrets sur des actions menées au sein des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). En s'appuyant sur des exemples précis et reproductibles, cette série d'articles a pour ambition d'encourager les autres CPTS à s'approprier des initiatives ayant démontrées leur pertinence et leur impact.

Ce numéro s'inscrit dans la continuité de notre publication Info-conseils dédiée à la thématique du Sport-Santé. Il souligne l'importance de l'intégration de l'activité physique dans les parcours de soins, notamment dans le contexte préoccupant de l'augmentation des pathologies chroniques et de la sédentarité.

Les CPTS jouent un rôle essentiel dans la fédération des professionnels de santé et du sport autour de projets communs, afin de sensibiliser, promouvoir et déployer des actions concrètes d'activité physique adaptée (APA).

Ce document a ainsi été pensé pour fournir un cadre de réflexion basé sur des expériences pratiques et transposables, mettant en lumière les freins rencontrés et les leviers actionnés, afin d'accompagner les CPTS dans l'intégration du Sport-Santé dans leur projet de santé.

Enfin, cette production offre un aperçu limité des nombreuses actions mises en place sur cette thématique dans la région Occitanie, ne reflétant ainsi qu'une partie des initiatives existantes. Elle s'est construite sur un ensemble d'entretiens et d'échanges avec les coordinateurs et les professionnels de santé du territoire engagés dans ces projets.

Nous remercions chaleureusement les équipes des 4 CPTS d'Occitanie qui ont bien voulu partager leur projet et faire part de leur expérience et qui ont ainsi permis de contribuer à la réalisation de ce document.

1

PARTAGER

les bonnes pratiques et les retours d'expériences concrets des CPTS

2

AGIR

pour mettre en œuvre des initiatives de terrain

3

COLLABORER

entre professionnels pour bénéficier d'outils et développer des synergies locales

Index des Thématiques



Alimentation et nutrition

Signifie que l'action intègre une dimension liée à l'alimentation, la malnutrition et le surpoids.



Santé des séniors

Signifie que l'action cible spécifiquement la prévention des chutes et le maintien de la mobilité chez les personnes âgées.



Bien être mental

Signifie que l'action vise à améliorer la santé mentale par des activités physiques favorisant le bien-être psychologique.



Activité Physique

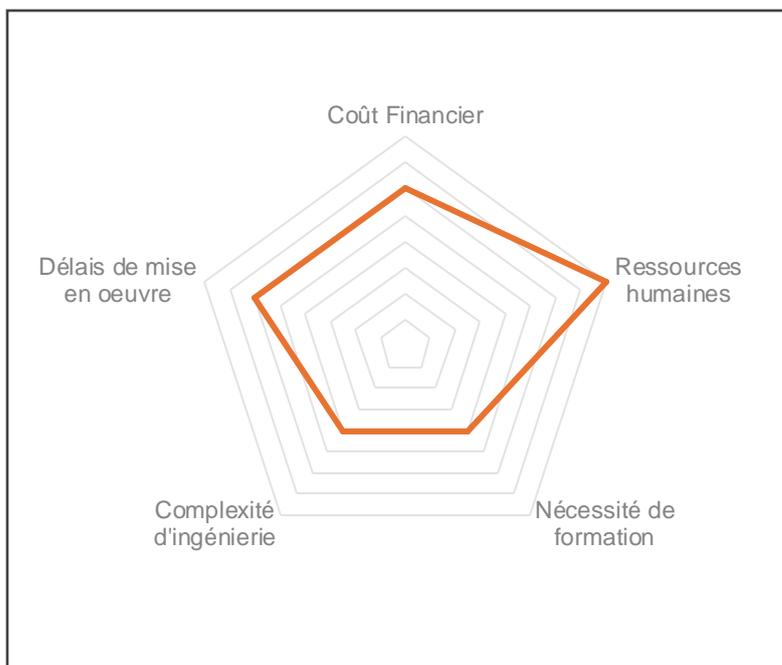
Signifie que l'action intègre des activités physiques adaptées, des initiatives éducatives et des mesures préventives, l'action favorise la prévention des maladies chroniques.



Santé des jeunes

Signifie que l'action vise à promouvoir le bien-être physique et mental des jeunes en favorisant des habitudes de vie saines et en réduisant les comportements à risque.

L'ACTION AU RADAR



- **Délai** : Evalue le temps estimé de la préparation à la mise en œuvre effective.
- **Coûts** : Evalue le budget nécessaire.
- **Ressources humaines** : Evalue la quantité et la qualification des ressources humaines, ainsi que le temps de mobilisation sur le projet.
- **Ingénierie** : Evalue le niveau de difficulté pour organiser l'action (plan technique et logistique).
- **Formation** : Evalue le besoin en formation des professionnels pour mener à bien l'action.



Nombre de communes



Nombre d'habitants



Date de signature ACI



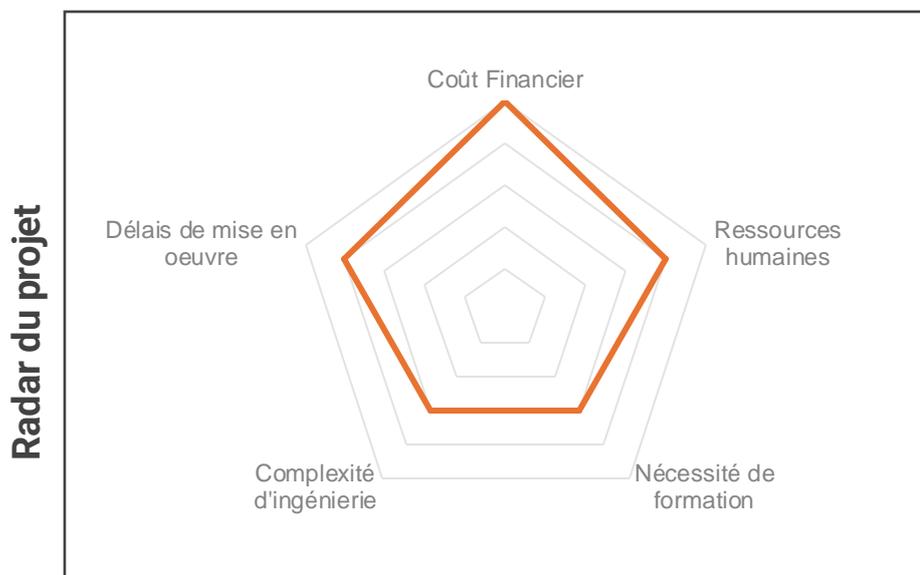
Contact

Déclinaison d'un programme prévention avec la CPTS du VAL



Naissance du projet

La réflexion initiale s'est développée dans le cadre du parcours des personnes âgées, intégrant le dispositif ICOPE, avec des professionnels formés aux évaluations Step 1 et Step 2. Ceux-ci souhaitaient aller au-delà du simple dépistage et évaluation, en offrant des prises en charge concrètes et des orientations claires aux bénéficiaires. La question de l'Activité Physique Adaptée, encore peu reconnue et non conventionnée, nécessitait une structuration et une collaboration renforcée avec des partenaires. Un partenariat a ainsi été établi avec la Maison Sport Santé (MSS) de Verdaich, qui a soutenu le projet. Parallèlement, le Professeur Ritz, co-fondateur des Ateliers du Devenir, a proposé à la CPTS de s'impliquer dans le programme Salutance, une opportunité que la CPTS a immédiatement saisie, en cohérence avec ses objectifs.



"La CPTS a souscrit à ce projet qui était une opportunité correspondant à une attente"

Coordinatrice de la CPTS.

Le programme *Salutance*

Le programme développé par l'Association des Ateliers du Devenir, est un dispositif de prévention global, structuré autour de séances pédagogiques réparties sur une année. Durant les premiers mois, une séance hebdomadaire est proposée, suivie d'une séance mensuelle, permettant aux formateurs et aux bénéficiaires de suivre les progrès à l'aide d'un journal de bord, incluant des conseils pratiques. Ce programme a pour objectif de favoriser un changement durable des comportements afin de prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies chroniques chez les personnes à risque.



26
communes



60 856 habitants
(Taille 2)



ACI octobre
2021

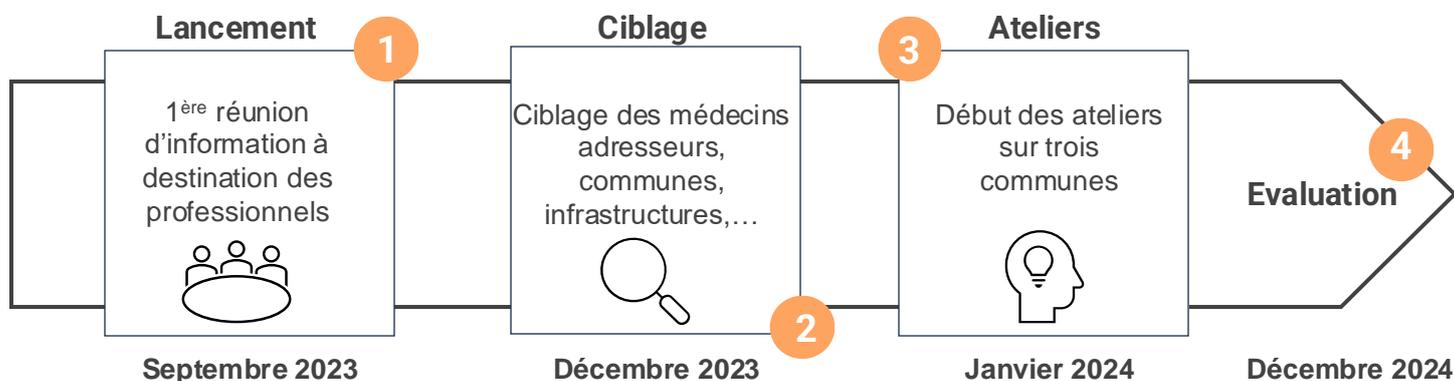


cptsduval@gmail.com

Déclinaison d'un programme prévention avec la CPTS du VAL



Mise en œuvre de l'action



Coûts pour la CPTS



Ce projet est financé sur la mission 3 prévention et sur la mission 2 parcours. Les postes de dépenses sont les suivants : Coordination, location de salles, rémunération des professionnels, application sécurisée, Kit de démarrage, frais d'impression, frais de bouche.

Modalités partenariales



Une convention de partenariat a été signée avec les ateliers du devenir. Les ateliers du devenir sont propriétaires du programme.

Quelques chiffres clés

70%

De satisfaction des participants

42

Inscrits sur le programme

57

Âge moyen

90%

Des participants estiment avoir une augmentation de la qualité de vie et de l'estime de soi



Déclinaison d'un programme prévention avec la CPTS du VAL



REPERAGE et ORIENTATION

Inclusion dans le dispositif réalisée par le médecin adresseur qui informe le patient et qui transmet un bulletin d'adhésion (QR Code). Le programme est ouvert pour les usagers présentant des facteurs de risques, à partir de 45 ans .

1

PRISE EN CHARGE

Inscription de l'usager dans le programme. L'usager bénéficie d'un bilan d'intégration pour lequel il doit compléter un questionnaire qui sera utilisé pour le programme et l'étude.

2

SOUTIEN

La CPTS offre aux bénéficiaires un kit de démarrage : gourde, tapis, tote bag.

3

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Les groupes sont constitués de 10 à 15 personnes. 24 séances sur 1 an alternant séances théoriques et ateliers pratiques de diététique, activité physique, et conseils psychologiques sont animés et suivis par des professionnels qualifiés de la CPTS.

4

“ On a un participant sédentaire, très content, il a changé ses façons de vivre, il se sent mieux , il dort mieux. - Coordinatrice de la CPTS ”



Déclinaison d'un programme prévention avec la CPTS du VAL



Freins et leviers



FREINS	LEVIERS
Trouver des lieux pour dispenser les séances	Formaliser des partenariats d'utilisation ou d'objectifs avec les collectivités
Favoriser l'assiduité des participants	Maintenir le lien avec l'utilisation d'outils en ligne pour envoyer des capsules vidéo pendant la période estivale et utiliser des applications sportives pour partager ses succès du quotidien et suivre ses efforts
Favoriser la participation des professionnels	Proposer d'intégrer des actions supplémentaires sur lesquelles s'investir en dehors du programme
Améliorer l'information autour du contenu du programme pour les participants	Organiser un plan de communication sur le programme et assurer une information complète du programme avant une inscription. Les ateliers proposent des conseils et donnent des clés pour ensuite exercer l'activité chez soi



Les professionnels sont à l'écoute des demandes des participants, nous avons le même objectif, rendre acteurs les patients dans leur prise en charge pour qu'ils soient autonome dans le futur - Coordinatrice de la CPTS



Axes d'amélioration et perspectives

Le programme Salutance est un programme clé en main, cependant comme tout dispositif, il peut être évalué et modulé en fonction des retours d'expérience des professionnels et des patients bénéficiaires dans le cadre d'une amélioration continue. Les retours d'expérience ont été poursuivis, et un suivi post-programme a été proposé via Salutance Numérique et des webinaires animés par les Ateliers du Devenir. Un bilan individuel est réalisé à la fin du programme, validant un score nutritionnel élaboré par les Ateliers du devenir. Le programme sera renouvelé en 2025 avec les ajustements mentionnés, aligné sur les échéances scolaires, et les résultats finaux de l'étude seront disponibles après analyse des bilans et questionnaires.



Adapter le format et le contenu des séances



Faire des groupes d'âges et adapter les capacités



Renforcer le diagnostic initial avec des micros objectifs à atteindre



Mobiliser les participants au-delà du programme



Augmenter le nombre de médecins adresseurs. Informer sur le dispositif

Parcours thérapeutique d'activité physique par la CPTS Toulouse Ouest

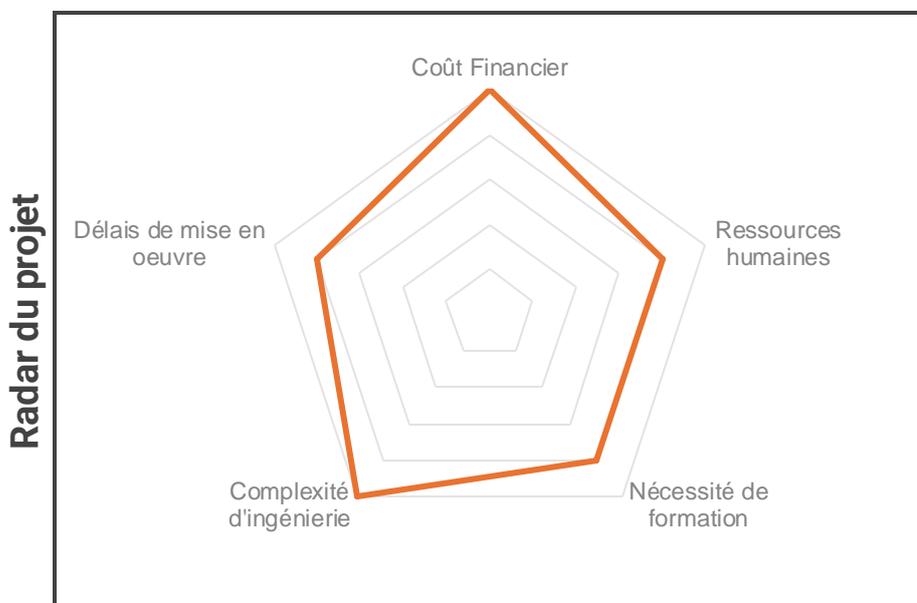


Naissance du projet



Les professionnels de santé de la CPTS Toulouse Ouest sont convaincus des bienfaits du sport santé pour leurs patients, mais il est souvent plus difficile de les engager dans une démarche durable. En effet, les patients abandonnent fréquemment les recommandations, ce qui met en lumière le problème de la non-observance de l'activité physique. C'est autour de ce questionnement qu'a émergé l'idée de construire un parcours autour de l'activité physique de manière globale. La création d'un groupe de travail a permis de souligner l'intérêt et de formaliser la motivation pour ce projet.

La réflexion construite avec différents professionnels (masseurs kinésithérapeutes, enseignant en activité physique adapté, médecins généralistes, psychologues) a permis de concevoir le parcours idéal et de développer les outils nécessaires à son déploiement opérationnel en collaboration avec effORMip.



"L'Activité Physique ne se limite pas à de la prévention. L'ensemble des acteurs doit être impliqué, d'où l'idée de développer un parcours complet et pluriprofessionnel."

Frédéric Venouil, Médecin généraliste, Président de la CPTS.



Le projet

Ce programme a été mis en place dans le cadre d'un parcours de soins pluriprofessionnels et pluripathologiques, mobilisant masseurs-kinésithérapeutes, enseignant en activité physique adapté, et médecins généralistes, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) sur l'activité physique. L'objectif étant pour les patients de bénéficier d'une heure par semaine d'APA.

Lancé sur 4 communes, le projet repose sur différentes approches :

Dans trois communes, les médecins généralistes ont formalisé leur collaboration avec les clubs sportifs pour assurer le suivi post-parcours. La dernière commune a pour l'instant effectué des prises de contact avec les acteurs du sport santé du territoire afin d'envisager les options possibles pour une suite post-parcours en autonomie. Le programme se concentre sur les patients atteints de pathologies chroniques et présentant des facteurs de risques (concernant environ 90 % de la patientèle).



7 communes



117 359 habitants
(Taille 3)



ACI décembre
2021

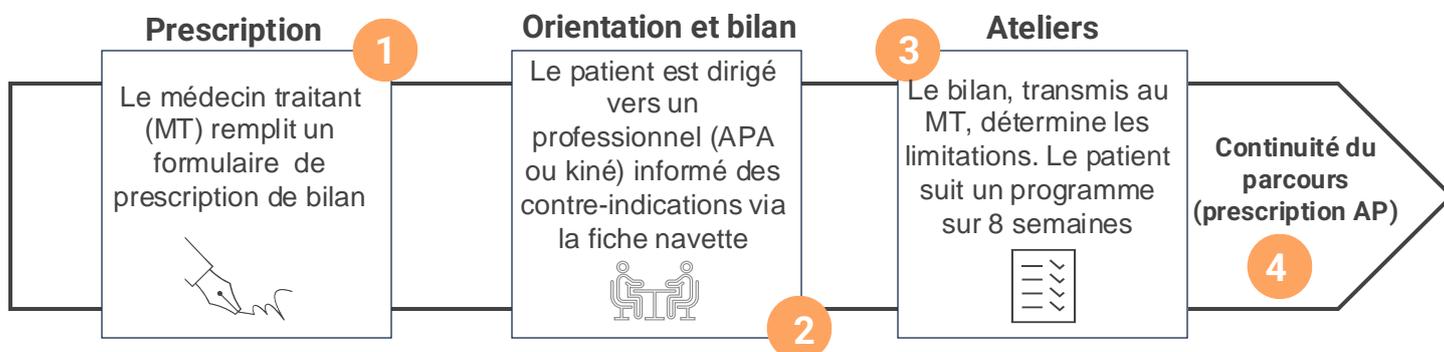


cptsto31@gmail.com

Parcours thérapeutique d'activité physique par la CPTS Toulouse Ouest



Mise en œuvre de l'action



Les groupes sont semi-collectifs de 6 à 8 patients, afin de garantir une organisation adaptée. Après 8 semaines, à raison de 1 heure par semaine, le patient peut obtenir une prescription d'APA et poursuivre l'activité physique de façon autonome, en lien avec des clubs labellisés.

Coûts pour la CPTS



En accord avec la CPAM, le programme est financé dans le cadre de la mission parcours. Les 8 semaines sont offertes aux participants.

Modalités partenariales



Une convention de partenariat et de mise à disposition de ressources humaines a été formalisée avec les partenaires suivants : Efformip, Maison sport santé, Collectivités.

*L'association EfFORMip nous a apporté la méthode nécessaire.-
Professionnel de santé de la CPTS*



Des groupes de marche se sont mis en place par les patients eux-mêmes : les patients deviennent moteurs. - Professionnel de santé de la CPTS

Quelques chiffres clés

4

Lieux différents

16

Médecins généralistes prescripteurs

65

Participants



Parcours thérapeutique d'activité physique par la CPTS Toulouse Ouest



Freins et leviers



FREINS	LEVIERS
Trouver des lieux pour dispenser les séances	Formaliser des partenariats d'utilisation ou d'objectifs avec les collectivités.
Difficultés à formaliser le parcours	Se faire accompagner par EfFORMip sur la méthodologie
Favoriser la participation des professionnels	Impliquer rapidement les professionnels de santé intéressés et volontaires.
Encourager la participation des usagers	Par la gratuité du programme
Faire connaître le dispositif comme un programme de territoire	Multiplier les canaux de communication : journal local, flyers, affiches, rencontre avec les partenaires...

Le parcours a été comme une tâche d'huile au sein même de la CPTS.

- Professionnel de santé de la CPTS.

Axes d'amélioration et perspectives

Le programme, de par son attractivité et ses retours positifs, a suscité l'intérêt des autres groupes de travail impliqués sur différents parcours et actions de prévention, qui souhaitent à présent intégrer l'Activité Physique Adaptée. Par exemple, dans le cadre d'une action de prévention contre l'obésité, un parcours sera conçu en intégrant de l'APA.



Affiner le processus et mettre en place une analyse (support, études...).



Présenter aux médecins généralistes les structures sportives labélisées dans le sport santé pour orienter au mieux les usagers.



Faire un point d'étape avec les participants à 6 et 9 mois pour évaluer et remobiliser.



Proposer une formation avec efFORMip pour les prescripteurs (20/25 participants).



Recruter un service civique pour référencer les structures sportives et accompagner les patients.

Promotion de l'activité physique avec la CPTS Tarbes Adour

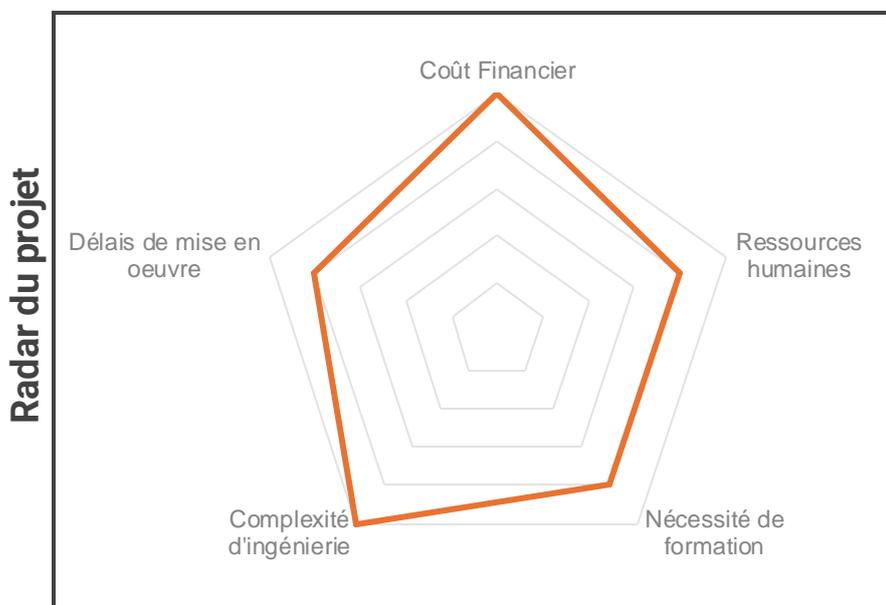


Naissance du projet



L'équipe de la CPTS a constaté que malgré la forte promotion autour de l'activité physique, peu d'actions concrètes en matière d'activité physique étaient initiées et développées. La CPTS a ainsi un rôle important à jouer en facilitant la coordination entre deux univers : les cabinets médicaux et les autres acteurs notamment les associations, les maisons sport santé ou toutes structures travaillant dans le domaine de l'activité physique.

A partir de ce constat, la CPTS a recruté en alternance une étudiante (STAPS APA) pour initier le projet. Sous l'impulsion du Dr Marc Labrunée, en association avec les médecins généralistes volontaires et l'équipe ICOPE de la CPTS, Pauline a proposé une expertise unique : une consultation d'orientation d'APA à des patients volontaires et ciblés afin de les accompagner vers un changement durable.



"On sait qu'il faut prescrire de l'activité physique mais on ne savait pas trop comment faire. Aujourd'hui, on améliore nos pratiques au bénéfice du patient".

Docteur Pierre Mesthe, médecin généraliste, co-président de la CPTS.

Pauline LARROZE-LAUGA, étudiante STAPS APA



Le projet

A raison d'une consultation régulière au sein des deux cabinets médicaux partenaires, l'enseignante APA sensibilise, évalue et conseille les patients orientés. Après avoir effectué un recensement de l'offre de services en activité physique du territoire, elle propose aux patients des activités en accord avec leurs envies et leurs besoins.

L'expérimentation s'est déroulée pendant un an dans deux maisons de santé pluriprofessionnelles faisant partie de la CPTS. Le projet a été présenté aux professionnels de santé qui ont rapidement manifesté un intérêt. Un engagement collectif s'est naturellement formé autour de l'initiative.

Les premiers cours proposés aux usagers étaient gratuits, dans le cadre d'une phase de test. Pour ceux souhaitant poursuivre une activité, il leur a été proposé de souscrire à un club/association sportive de leur choix.



19
communes



88 000 habitants
(Taille 3)



ACI décembre
2021



contact@cptstarbesadour.org

Promotion de l'activité physique avec la CPTS Tarbes Adour



Mise en œuvre de l'action

REPERAGE et ORIENTATION

Repérage par le médecin généraliste des patients sédentaires et/ou inactifs volontaires pour découvrir le programme.

1



PRISE EN CHARGE

Chaque vendredi, l'enseignante APA propose une consultation en cabinet pour évaluer l'activité physique et la sédentarité des patients à l'aide de l'outil ONAPS-PAQ* et des critères ICOPE. Cette séance, de 30 minutes à 1 heure, vise à identifier les motivations et obstacles à la pratique d'une activité physique régulière. Les résultats sont partagés avec le médecin généraliste et intégrés au dossier médical.

2

ACCOMPAGNEMENT

Le patient reçoit par courrier ou par mail une liste d'activités physiques, accompagnée des informations pratiques (coordonnées, tarifs, aides, distances, et liens internet). Une copie de ce document est envoyée au médecin traitant pour être ajoutée au dossier médical.

3

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

L'enseignante APA entretient un lien téléphonique tout le long de l'étude avec le patient pour évaluer son niveau d'engagement et réajuster si besoin. Il peut accompagner dans des lieux de pratique de l'activité pour faciliter l'insertion des usagers au besoin.

4



Il s'agit d'une thérapie non médicamenteuse mise à disposition, essentielle dans la prise en charge des patients. - Professionnel de santé de la CPTS.



A titre ponctuel, des séances d'APA ont été mises en place sur deux mois, à hauteur de 2 fois par semaine sur les mois de Mai et Juin à destination de 4-5 participants.



Tous les lundis, 1h de marche est organisée regroupant entre 4 à 10 personnes.



L'ONAPS-PAQ* est un questionnaire de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité. Il évalue l'activité physique et la sédentarité sur une semaine typique en 3 domaines : Activités professionnelles, déplacements utilitaires et loisirs et domicile. Il aide à identifier les comportements à risque et à orienter les interventions.

Promotion de l'activité physique avec la CPTS Tarbes Adour



Coûts pour la CPTS



La prise en charge de l'étudiante Enseignante APA en alternance a été ventilée sur l'ensemble des missions auxquelles elle a participé.

Les bénéficiaires



Personnes sédentaires et/ou inactives. Majoritairement avec des problèmes de santé mais peu de cas complexes. Pathologies généralement : diabète, hypertensions, pathologies cardiovasculaires.

Modalités partenariales



Le programme s'est développé grâce aux professionnels de santé engagés dans la CPTS. Le projet a été présenté à la MSS et d'autres acteurs sport santé du département. A ce jour, il n'y a pas eu de partenariat ou conventionnement.. Toutefois, cela pourrait être éventuellement envisagée avec la MSS.

Les outils



- Un livret personnel
- [Un flyer de présentation du programme](#)
- Participation au congrès fragilité 2024: [poster](#)
- [Description de l'action](#)

Quelques chiffres clés

50

Patients font encore de l'activité physique à la suite du programme

39

Patients ont bénéficié d'un entretien de 30min à 1h

31

Femmes bénéficiaires avec une moyenne d'âge de 60-70ans



On améliore nos pratiques au bénéfice du patient. *Professionnel de santé de la CPTS.*



Promotion de l'activité physique avec la CPTS Tarbes Adour



Freins et leviers



FREINS	LEVIERS
Absence d'un espace dédié au sport santé lors des consultations de médecine générale.	Faire intervenir une intervenante qualifiée, ici une enseignante en APA.
Proposer une offre spécifique en activité physique adapté à chaque patient ; Adapter une offre en accord avec les attentes /besoins des patients.	Bénéficier d'une personne dédiée sur ce volet afin d'évaluer les attentes , besoins, et niveaux des patients afin de proposer des activités physiques qui leur conviennent véritablement.
Sensibiliser les médecins généralistes à la prescription d'activité physique adapté.	L'action portée par l'alternante a permis de faire connaitre et valoriser le projet en mettant en avant sa faisabilité, ses résultats ainsi que son impact sur la santé des patients.

Axes d'amélioration

Pour garantir la pérennité de ce projet, il est essentiel d'agir sur plusieurs leviers : la question financière est centrale, il convient ainsi d'explorer les différentes sources de financement possibles. Par ailleurs, il est important de favoriser la mobilisation de nouveaux cabinets médicaux, de renforcer les partenariats existants et de développer de nouvelles collaborations, notamment avec les MSS. Mutualiser les ressources, renforcer la coopération entre les acteurs et mieux connaître les intervenants disponibles seront des préalables à la réussite de ce projet.

Une réponse à toutes les missions

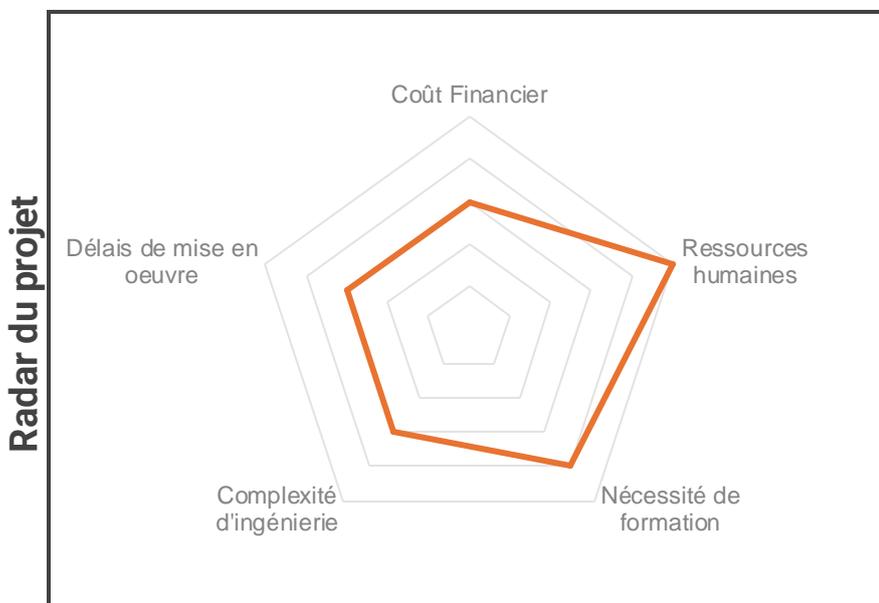


Dispositif Kiné Référent Sport avec la CPTS de Montpellier 1



Naissance du projet

Le projet "Kiné référent sport" a vu le jour il y a plusieurs années dans le Gard, en réponse à un appel à projets lancé par la Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie (CFPPA) du Gard et co-porté par différentes URPS de la Région. Après cette phase expérimentale, l'objectif était de créer une porte d'entrée pour intégrer l'APA dans l'exercice coordonné. Ce déploiement a d'abord été initié dans une MSP de l'Hérault avant d'être porté par la CPTS de Montpellier 1 depuis plus d'un an, élargissant ainsi l'accès au sport santé, consolidant un modèle pertinent, appuyé par la publication des résultats de recherche (Elsevier Masson 2021).



"Le but est de faire une courroie de distribution car si jamais plusieurs CPTS ou MSP s'emparent du dispositif, on augmenterait la base de personnes bénéficiaires."

Vivien Hausberg, Masseur - kinésithérapeute, pilote de l'action.

Le projet

"Kiné Référent Sport est bien plus qu'un simple projet" : il s'agit d'un dispositif déjà en place, offrant un accès à l'APA. Son objectif est d'encourager l'individu à s'engager dans le sport pour modifier durablement ses comportements. Destiné aux patients atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD), incluant un large éventail de pathologies dans le cadre des ALD 32, le dispositif permet de bénéficier d'une cinquantaine de séances annuelles, à raison d'une à deux séances par semaine.

Le sport est un remède contre les douleurs, la dépression, les maladies chroniques ! Ce dispositif est une alternative non

médicamenteuse qui a du sens. M. Vivien Hausberg



1 commune
(14 quartiers)



113 546 habitants
(Taille 3)



ACI juin 2023



montpelliercpts@gmail.com

Dispositif Kiné Référent Sport avec la CPTS de Montpellier 1

Mise en œuvre de l'action

REPERAGE et ORIENTATION

Un médecin généraliste repère le patient éligible et rédige une *ordonnance bizona**. Le patient est ensuite orienté vers un kinésithérapeute formé et participant au dispositif.

1

PRISE EN CHARGE

Le patient intègre le parcours. Il est pris en charge par un masseur-kinésithérapeute participant au dispositif. Un programme d'APA est élaboré suite à une évaluation initiale qui permet de mesurer l'observance et les connaissances du patient en matière d'activité physique. Celui-ci bénéficie de 1 à 2 séances par semaine, organisées en petit groupe. Les séances durent entre 45 min à 1h20.

2

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

A mi-parcours, un entretien motivationnel est réalisé, suivi d'une évaluation à la fin du parcours, ainsi qu'une évaluation finale après un an. Tous ces entretiens et évaluations sont systématiquement transmis au médecin généraliste prescripteur via une plateforme sécurisée.

3



L'objectif final est d'aider les patients à s'autonomiser en matière d'activité physique. M. Vivien Hausberg



[Accès à la vidéo](#)

Pour en savoir plus



L'*ordonnance bizona** est utilisée par le médecin pour distinguer les médicaments et examens en rapport avec votre affection de longue durée et pris en charge à 100% et ceux liés à d'autres maladies, pris en charge aux taux de remboursement habituels.

Dispositif Kiné Référent Sport avec la CPTS de Montpellier 1



Coûts pour la CPTS



Cette action est financée par la CPTS dans le cadre de la mission 3, dédiée à la prévention.

Le coût total est d'environ 4 000 euros.

Les postes de dépenses à prévoir :

- Temps de coordination
- Logistique (location de salle, plateaux repas...)
- Indemnités pour la journée de formation sur l'entretien motivationnel
- Coût de 80€ par kinésithérapeute et par patient pour réaliser l'entretien motivationnel et le suivi administratif

Les Pré-requis



Les masseurs-kinésithérapeutes et les médecins généralistes doivent suivre une formation pour la prescription et pour la réalisation des entretiens motivationnels. La formation est dispensée par des professionnels de santé déjà formés.

Les bénéficiaires



En accord avec la CPAM, les bénéficiaires sont les personnes atteintes d'une ALD (corpus ALD 32) : [Prise en charge d'une affection de longue durée : définition de l'ALD | ameli.fr | Médecin](#)

16

Patients bénéficiaires du dispositif

12

Femmes participant au dispositif

14

Médecins généralistes impliqués

10

Masseurs kinésithérapeutes engagés

333

Séances individuelles comptabilisées en 2024

Les outils



- Utilisation d'une plateforme sécurisée
- Création d'un livret patients et d'un livret médecins
- Réalisation d'une vidéo



Les patients sont investis et satisfaits de participer à une initiative innovante.

M. Vivien Hausberg.



Dispositif Kiné Référent Sport avec la CPTS de Montpellier 1



Freins et leviers



FREINS	LEVIERS
Maintenir l'engagement des professionnels et répondre à une demande croissante.	Démarrer avec une petite équipe de professionnels permet un encadrement et un suivi plus rigoureux des actions. Ce format restreint favorise l'évolution des pratiques, qui peut ainsi s'opérer plus facilement et de manière plus agile.
Maintenir l'engagement des patients bénéficiaires.	Trouver le bon rythme de progression. Pour les premières séances, proposer des exercices plus faciles et intensifier progressivement les efforts.
Les médecins hésitent à partager des données, soucieux de garantir la confidentialité des informations patients.	Le dispositif est une collaboration avec des kinésithérapeutes avec qui les médecins ont l'habitude de collaborer et bénéficient d'une formation dédiée. Une plateforme sécurisée est utilisée.
Résistance au changement.	Identifier les personnes motivées et prêtes à innover afin que leur engagement inspire progressivement l'ensemble de l'équipe.

“ C'est le lien social du groupe qui permet la pérennité de l'observance et du comportement. Aujourd'hui on sait que le dispositif fonctionne et qu'il y a une appétence des kinés et des médecins. - M. Vivien Hausberg ”

Axes d'amélioration

A long terme, ce dispositif "Kiné Référent Sport", aspire à devenir une référence en matière de sport santé au sein des structures d'exercice coordonné, c'est une volonté de la part de l'équipe. Par ailleurs, une certification de la formation est envisagée avec les organismes de formation pour les kinésithérapeutes.



Certification de la formation destinée aux kinésithérapeutes



Inclure un entretien qualitatif avec un patient expert



Augmentation de la base de patients bénéficiaires



Volonté de voir le dispositif se déployer dans les 13 départements

L'Appui du Guichet CPTS

Les quatre actions décrites dans ce document offrent un aperçu d'initiatives adaptables à des territoires aux caractéristiques variées. Chacune d'elles illustre des moyens et des ressources ajustés aux spécificités de son projet. Motivées par un intérêt commun, ces actions se sont développées autour de la pluriprofessionnalité, favorisant la collaboration entre professionnels pour répondre efficacement aux besoins des patients et construire des solutions adaptées et progressives.

Elles illustrent l'essence même de l'action : l'importance de se mobiliser autour d'enjeux communs, la richesse de la collaboration pluriprofessionnelle et la place centrale accordée au patient. Nous remercions chaleureusement les équipes pour leurs précieux témoignages et leur engagement, qui enrichissent le partage d'expériences entre les CPTS.

Notre association se positionne comme un partenaire clé, dédié à accompagner et soutenir vos équipes. Nous avons pour mission d'aider à identifier vos besoins, de proposer des solutions adaptées et de rendre accessibles des ressources concrètes. Grâce à notre expertise et à notre réseau, nous valorisons vos actions, facilitons leur diffusion et renforçons votre capacité à atteindre vos objectifs.

À travers ce type de production, notre objectif est de faire connaître vos initiatives, de les mettre en valeur et de favoriser le partage pour inspirer et nourrir les projets de chacun.



Parlez nous de vos actions !

Nous vous invitons à partager vos actions et votre expérience avec les autres CPTS.

Si vous êtes intéressé manifestez-vous : [Accès Formulaire](#)



Quelques liens utiles

Pour aller plus loin...

- [Cartographie Sport santé Occitanie ARS](#)
- [Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 | sports.gouv.fr](#)
- <https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/>
- <https://www.sports.gouv.fr/>
- <https://www.sfsp.fr/content-page/item/3096-activite-physique-3096>
- <https://www.mangerbouger.fr/bouger-plus>
- [Études | Grande Cause Nationale \(grandecause-sport.fr\)](#)

Recommandations de la HAS

- [Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé](#)
- [Guide des connaissances sur l'activité physique et la sédentarité](#)
- [Synthèse - La prescription d'activité physique adaptée \(APA\) - Juillet 2022](#)
- [Stratégie thérapeutique du patient vivant avec un diabète de type 2 - recommandations - 2024](#)

